

# Du métier et de l'engagement pour répondre aux besoins des concierges

Distributrice de produits de nettoyages et d'accessoires pour l'entretien des bâtiments, la société Menegalli SA suit une charte de développement durable qui inclut la formation des concierges. La gestion des déchets est un sujet régulièrement abordé.

**Forum Déchets:** Les régies et les concierges sont-ils plus sensibles aux aspects environnementaux qu'il y a dix ans?

**Orlando Menegalli:** Les sensibilités divergent, mais en lien avec notre démarche RSE, nous avons pu développer de nouvelles collaborations, par exemple les contrats-cadres ECOforfait pour plus de mille immeubles (formation des concierges, utilisation de détergents bio, etc.). Nous avons aussi pu mettre en avant la fabrication en Suisse de détergents concentrés certifiés, des cycles de conférences pour concierges, l'élaboration de cahiers des charges adaptés, etc.

**FD:** Quelle importance a la gestion des déchets dans le cahier des charges des concierges?

**OM:** Jusqu'à l'introduction de la taxe au sac, ce domaine représentait à notre avis environ 10 % du temps de travail des concierges. Dès 2013, ce taux a doublé sur Vaud, voire triplé dans certains cas. Les conséquences des incivilités de certains habitants se reportent sur les concierges. On peut citer: petits et gros encombrants déposés incognito dans les sous-sols, erreurs volontaires de tri, sachets non compostables dans le conteneur des déchets verts, utilisation de sacs non taxés, conflits avec les voiries lors du ramassage, etc.

**FD:** Comment les aidez-vous dans ce domaine?

**OM:** Nous les informons sur les bonnes pratiques (y compris sur la communication aux locataires), et nous proposons une mise en réseau entre concierges de la même commune. Nous avons également organisé des séances d'information avant l'entrée en vigueur des taxes au sac. Précisons encore que la présence d'un concierge dans un immeuble, plutôt qu'une société de nettoyage, facilite la gestion des déchets et permet d'éviter certains gaspillages et dérives.

**FD:** Les communes, propriétaires de nombreux immeubles, suivent-elles des démarches de développement durable?

**OM:** Celles qui ont une politique d'achats durables le font en général. Les communes

devraient au minimum favoriser des produits certifiés facilement biodégradables (OCDE 302b). Elles peuvent aussi mettre en place des alternatives à l'utilisation de glyphosates pour l'entretien extérieur.

**FD:** Les concierges sont-ils suffisamment informés sur les prescriptions légales?

**OM:** Les concierges professionnels le sont en général, par exemple sur l'élimination conforme des déchets spéciaux. Pour la majorité des concierges semi-professionnels, nous avons un devoir en tant que revendeur: celui de communiquer les bonnes pratiques. Comme employeuses, les régies ont aussi des responsabilités. Elles doivent en particulier apporter du soutien à leurs concierges, par exemple à travers des avertissements aux locataires ou des courriers aux voiries.

## Responsabilité sociale d'entreprise (RSE)

Menegalli SA assume son rôle de premier plan en Suisse-romande: la société fournit cinq mille concierges et garantit le suivi d'une charte de développement durable élaborée en 2008. Dans les cinq domaines que sont l'assortiment, l'usage responsable des produits, les déchets, les transports et la responsabilité d'entrepreneur, elle a identifié seize engagements qu'elle mesure régulièrement. Pour les déchets: réduction des emballages, reprise des détergents périmés, réparation des aspirateurs.

[www.menegalli.ch](http://www.menegalli.ch)



*L'usage responsable des produits est une priorité pour l'entreprise Menegalli: des articles sur les bonnes pratiques sont régulièrement publiés sur son site, des formations individuelles sont organisées et la plupart de ses produits sont facilement biodégradables et fabriqués en Suisse.*